LE SYSTÈME ÉDUCATIF BELGE

- Comparé à d'autres États membres de l'UE, le système éducatif belge est plutôt favorable à l'inclusion d'élèves étranger.ère.s (MIPEX, 2020).
- L'enseignement public est obligatoire de 6 à 18 ans.
- Tous les élèves immigré.e.s peuvent accéder à l'enseignement public et leurs parents reçoivent périodiquement des informations en plusieurs langues (français, néerlandais, anglais, par exemple) de la part des services publics et des organisations de la société civile sur le système éducatif.
- Il existe deux programmes visant à surmonter les barrières linguistiques des élèves migrant.e.s nouvellement arrivé.e.s avant de suivre une scolarité normale : les « classes passerelles » (sur le territoire français : DASPA) et les « classes d'accueil » (sur le territoire flamand : OKAN).

Quels sont les principaux défis identifiés par les personnes immigrantes et les enseignant.e.s ?

Barrières linguistiques

- L'apprentissage du néerlandais ou du français reste un obstacle important à l'intégration des élèves migrant.e.s dans le système éducatif et pour leurs résultats scolaires.
- Cet obstacle affecte également les parents migrants, car ils ont besoin de communiquer périodiquement avec les éducateur.rice.s au sujet des performances de leurs enfants.

Vulnérabilité socio-économique et compétences numériques

- La précarité des conditions de vie des élèves migrant.e.s va souvent de pair avec des résultats scolaires plus faibles. Les élèves issu.e.s de foyers de migrant.e.s qui sont vulnérables sur le plan socio-économique sont également confronté.e.s à une barrière numérique qui affecte leurs résultats scolaires.

Ressources organisationnelles et infrastructures limitées

- Le manque de personnel formé et bien équipé dans les écoles belges affecte l'intégration scolaire des élèves migrant.e.s.
- Les écoles disposent d'une infrastructure limitée pour accueillir un plus grand nombre d'élèves migrant.e.s qui souhaitent apprendre le néerlandais ou le français avant de fréquenter l'école ordinaire en Belgique.

Vous voulez en savoir plus sur l'accès des personnes migrantes à l'éducation et à d'autres services en Belgique? Consultez nos rapports de projet AccessIN ici.

AccessIN
Social Inclusion and Access to Basic Services of Third-Country Nationals

Savez-vous ce que certain.e.s professionnel.le.s font déjà – en Belgique et dans d'autres pays européens – pour... améliorer... l'accès des élèves migrants à l'éducation ?

- Sites web des écoles avec des informations en plusieurs langues étrangères
- Les élèves migrant.e.s en tant que médiateur.rice.s : pour signaler tout épisode discriminatoire pouvant survenir en classe.
- Lorsque les parents migrants n'ont pas de compétences numériques, certain.e.s enseignant.e.s optent pour l'utilisation de blogs de classe ou de la messagerie instantanée pour communiquer avec eux.
- Dons de matériel scolaire et d'appareils technologiques (cartes Wi-Fi, ordinateurs portables, tablettes, etc.) aux élèves vulnérables.

Chers enseignants, connaissez-vous la variété des ressources disponibles pour améliorer vos compétences à travailler dans des classes culturellement diverses ? Voici quelques conseils.

Chers parents migrants, ce guide peut vous aider à en savoir plus sur le système éducatif belge.